

La traduction comme engagement

Elisabeth Lavault-Olléon *

Le traducteur, plus qu'un auteur, est un passeur des réalités politiques et culturelles en provenance d'ailleurs. D'où la difficulté pour lui d'être neutre, car il peut traduire dans une optique culturelle imprégnée des ses propres origines et de sa position idéologique.

La (non)traduction (traduire ou refuser de traduire) est de ce fait un engagement qui ne saurait ignorer les querelles entre les sourciers (fidèles à la langue-culture source) et les ciblistes (fidèles à la langue-culture cible).

L'approche fonctionnaliste - qui privilégie la finalité et la fonction de la traduction - tente de tourner le dos à ces querelles sans pour autant échapper à la question de l'engagement dans la traduction, qui peut concerner aussi les textes techniques.

Dialogue des langues et des cultures, écoute de l'étranger et interaction avec l'autre, la traduction est vecteur d'échanges et créatrice de lien social. Mais dans les discours sur la traduction, le discours social a été le plus long à émerger et il reste minoritaire. Il s'inscrit à l'encontre de discours dominants qui privilégiennent la problématique de la fidélité (champ de recherche principalement littéraire, axé sur les textes), celle de l'enseignement (la traduction en didactique des langues, générant un discours principalement normatif) ou celle de l'automatisation, domaine des linguistes, informaticiens et logiciens. Dans ces discours, en se focalisant sur le produit de la traduction (les textes) ou sur le processus (le transfert linguistique), on tend à oublier que, dans la très grande majorité des cas, la traduction existe d'abord parce qu'elle répond à des besoins au sein d'une société donnée. Elle fait partie du vaste champ que constituent les interactions communicatives. La traduction est affaire de langues, de cultures, de sens, et avant tout de personnes.

Ces femmes et ces hommes de l'ombre que sont les traductrices et traducteurs ne sont pas seulement des courroies de transmission. La traduction n'est pas un décalque de l'original, sinon elle serait totalement automatisée. L'automatisation (TA), ou du moins la traduction assistée par ordinateur (TAO), est cependant devenue indispensable pour la traduction de textes pragmatiques (pas

* Université Stendhal Grenoble
(GREMUTS-ILCEA)

seulement techniques) grâce à des logiciels de plus en plus performants, qui ont aussi le mérite d'épargner au traducteur¹des tâches répétitives et ingrates. Mais nous laisserons de côté cette problématique-là pour nous concentrer sur la traduction comme activité humaine, donc subjective. Difficile d'être un maillon neutre quand on traduit, car la traduction requiert des choix qui impliquent un engagement, qu'il soit pour des personnes, des objectifs, ou des idées.

De la non traduction à la défense du multilinguisme

On peut s'interroger, en premier lieu, sur la non-traduction. Refuser de traduire, indépendamment de raisons ne permettant pas matériellement de répondre à une demande, peut être un acte engagé. Chacun est libre de refuser de traduire des écrits qui vont à l'encontre de ses convictions ou d'un certain consensus moral et politique, par exemple de refuser de participer à la diffusion de propos racistes ou d'incitation à la violence, en outre sanctionnés par la loi. A l'opposé, accepter de traduire en bravant la censure d'un État ou d'un groupe sectaire est un engagement pour la liberté de pensée, comme nous en verrons quelques exemples plus loin.

Avant cela, encore faut-il admettre que la traduction est possible. Aussi surprenant que cela puisse paraître, la notion même de traduisibilité a été mise en question au fil des discours sur la traduction. Le postulat d'intraduisibilité est défendu dans l'histoire pour des raisons très diverses, que pourrait résumer l'aphorisme de Georges Mounin : « Tous les arguments contre la traduction se résument en un seul : elle n'est pas l'original. »² Certains linguistes, dans la lignée de Humboldt et de Whorf, ont nourri les thèses de l'intraduisibilité en s'appuyant sur le non parallélisme du découpage conceptuel entre les langues, sur

l'imbrication dans la langue de la logique et des raisonnements propres à une culture et vice-versa. Le fonctionnement de la pensée diffère tellement selon la langue d'émission qu'il serait impossible de traduire. La réalité leur donne tort. Et surtout une approche qui ne considère pas les systèmes linguistiques dans l'absolu, mais les situations marquées dans le temps et l'espace, leurs acteurs, et la façon dont la communication finit toujours par s'effectuer. Idéologiquement, l'équivalence absolue n'existe pas, « traduction » n'est pas « identité », mais socialement, la traduction est une réussite. L'universalité de l'humain finit toujours par surmonter les obstacles de l'incompréhension théorique. Même si traduire, c'est dire non pas la même chose mais « presque la même chose »³, une approche pragmatique ne peut que constater que la traduction non seulement existe et est omniprésente dans notre société mondialisée, mais encore qu'elle « fonctionne » généralement si bien qu'on ne la perçoit même pas. Même l'intraduisibilité de la poésie, qui a pu être érigée en critère de qualité absolue⁴, peut être contestée par de nombreux exemples.

La malédiction de Babel a donc fait long feu et les hommes ont trouvé, par la traduction, un moyen de lever l'obstacle du multilinguisme tout en préservant la richesse et la diversité des langues. C'est ainsi que la reconnaissance officielle du bilinguisme ou du multilinguisme par les États a permis de préserver les langues et leurs cultures en instaurant une politique volontariste de traduction et de terminologie, comme au Québec ou en Suisse, par exemple. C'est par ces politiques, et l'engagement de milliers de traducteurs, qu'on lutte à la fois contre l'impérialisme d'une seule langue et pour la préservation des langues minoritaires.

Un exemple frappant est l'Union européenne, qui affirme à la fois le droit des citoyens européens à utiliser leur propre

langue et l'égalité de traitement linguistique des peuples et des individus. Dès 1958, le traité de Rome stipulait que chaque citoyen devait pouvoir s'adresser aux organes officiels européens et obtenir une réponse dans sa langue⁵. Cette disposition concerne en 2008 les citoyens de 27 pays dans 23 langues officielles et crée les conditions d'une Europe multilingue et multiculturelle, même s'il est fait une distinction entre la langue en tant que moyen d'expression culturelle et la langue en tant qu'outil de communication (trois langues de travail sont utilisées prioritairement). Le plus grand service de traduction multilingue du monde (la direction générale de la traduction de la Commission européenne) est le garant de cet engagement européen. Même la France, modèle de monolinguisme d'État pendant des décennies, est devenue officiellement multilingue : sous l'influence de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires adoptée en 1992 par le Conseil de l'Europe, la Délégation générale à la langue française est devenue en 2001 la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : elle reconnaît les différentes langues régionales mais aussi celles qui ont été développées par les communautés d'immigrés⁶.

La fidélité, quel engagement ?

Dans les écrits sur la traduction tout au long de l'histoire, c'est la traduction littéraire et philosophique qui occupe le terrain, ainsi que la traduction des textes sacrés. Bien avant les techniques et les produits de l'ère industrielle, c'étaient essentiellement les



Fériel Bouabida, *Evanescence*, figure 1.

croyances et les œuvres qui traversaient les frontières.

Cœur de toutes les polémiques sur la traduction, la notion de fidélité, apparue chez les auteurs latins, s'est développée au point qu'on en arrive « à voir dans la fidélité la condition nécessaire, voire suffisante, de la qualité d'une traduction, à confondre fidélité et qualité »⁷. Cet amalgame conduit à considérer le terme « fidélité » comme un terme générique d'appréciation, qui ne peut être que positif : une bonne traduction est toujours fidèle... bien sûr, mais fidèle à quoi ? Fidèle à l'auteur, au texte, aux

mots, au style, au rythme, au contexte, aux attentes, aux besoins, au lecteur ?... autant de fidélités à quelque chose qui sont des infidélités à autre chose, au cœur d'une dialectique de *l'écart et de l'identité*, de la fidélité et de la trahison. Et l'infidélité, exprimée par l'adage « traduttore traditore », nous renvoie à la dialectique de l'intraduisibilité. La notion de « fidélité au sens », qui pourrait faire l'unanimité, n'est pas forcément plus explicite. S'agit-il du sens des mots ou de celui du texte, du sens que l'auteur veut signifier ou de celui (ceux ?) que le lecteur interprète ?

Dans le champ littéraire, le premier engagement du traducteur est de se positionner sur l'axe de la fidélité, tourné vers la source ou vers la cible : d'un côté la tangibilité des mots et du style, la personnalité d'un auteur mais aussi la forte empreinte d'une langue et d'une culture sources, de l'autre l'invariance du sens, l'attente d'un lecteur et l'appel séduisant d'une langue et d'une culture cibles. D'un côté des sourciers,

de l'autre des ciblistes⁸. La polémique a alimenté les écrits sur la traduction depuis plus de trois siècles, ayant surgi des querelles opposant les traducteurs français de l'époque classique (17^e - 18^e siècles) aux romantiques allemands. Les premiers étaient célèbres pour leurs « belles infidèles » qui transformaient Homère en auteur classique et élégant pour plaire aux dames de la cour, ou encore donnaient une première version « à la française », édulcorée et orientalisée, des *Mille et une nuits*⁹. Leur infidélité était un engagement, contestable par ses excès, envers leur public cible. Les Allemands au début du romantisme, Goethe par exemple, défendaient une manière opposée de traduire, plus littérale, gardant la couleur de l'étranger dans la langue, revendiquant l'authenticité de la culture source et la richesse qu'elle apporte au texte traduit tout en nourrissant la langue cible. Le dilemme est clairement exprimé par Humboldt : « Chaque traducteur doit immanquablement rencontrer l'un des deux écueils suivants : il s'en tiendra avec trop d'exactitude ou bien à l'original, aux dépens du goût et de la langue de son peuple, ou bien à l'originalité de son peuple, aux dépens de l'œuvre à traduire. »¹⁰ Umberto Eco constate qu'il faut décider si « en traduisant, il faut amener le lecteur à comprendre l'univers culturel de l'auteur ou bien s'il faut transformer le texte original en l'adaptant à l'univers culturel du lecteur ». ¹¹

Le bon sens laisse penser qu'il doit bien exister un juste milieu et que le traducteur peut essayer de tendre vers un respect de l'original qui ne nuise pas à sa réception par un public étranger, marchant ainsi sur la corde raide entre la source et la cible. Il semble, comme le défend d'ailleurs Eco, qu'il y ait dans les sociétés occidentales (traditions française et anglo-saxonne) une tendance plus ou moins marquée à aller vers le lecteur et à être « loyal » envers l'auteur

en faisant en sorte que son œuvre soit lue, et donc lisible dans la langue cible sans « sentir » la traduction. Un consensus nourri par les éditeurs, qui sont les premiers à relire les traductions pour en gommer les aspérités, parfois avec bon sens, parfois avec excès. Dans la traductologie qui s'est développée depuis les années 1980, des penseurs comme Antoine Berman ont violemment critiqué cette tendance de la traduction à effacer l'étranger dans la langue : appliquée aux œuvres littéraires et notamment à la poésie, la traduction excessivement cibliste a été dénoncée comme ethnocentrique et hypertextuelle, conduisant à la déformation et à l'annexion par la langue et la culture cibles¹². La recherche d'un équilibre raisonné entre la source et la cible constitue peut-être l'engagement le plus difficile du traducteur littéraire.

Ladichotomie entre sourciers et ciblistes est particulièrement visible parmi les traducteurs récents de la Bible : ceux qui, comme André Chouraqui ou Henri Meschonnic, chacun à sa façon, cherchent à retrouver le souffle de l'hébreu dans le texte de l'ancien testament, quitte à pousser le littéralisme aux limites de la compréhension, s'opposent aux traducteurs des éditions évangéliques, dans la foulée de l'Américain Eugen Nida, qui privilégient la transmission du sens sur la forme et cherchent avant tout à rendre proche un message auquel on cherche l'adhésion. Dans chacun de ces cas, le traducteur n'est pas neutre : il traduit dans une optique culturelle imprégnée de ses propres origines et de sa position idéologique.

Il s'agit là de deux positions marquées, mais sait-on que, dans les 50 dernières années, quinze traductions nouvelles de la Bible en français ont été publiées ? Si l'on croyait encore qu'il existe une traduction neutre, objective et absolue, il suffirait de voir la somme des retraductions des grands

textes littéraires et religieux. Paul Bensimon le rappelle : « Toute traduction est historique, toute retraduction aussi. Ni l'une ni l'autre ne sont inséparables de la culture, de l'idéologie, de la littérature, dans une société donnée, à un moment de l'histoire donné. »¹³

Traduire pour des idées

La Bible est un cas particulièrement intéressant, qui a suscité et suscite encore des engagements fervents s'étalant sur plusieurs années, voire des vies entières. Elle est aussi un des premiers exemples de non traduction, puisque la traduction de la Torah a d'abord été interdite. Traduire la parole divine était considérée comme une transgression et ne pouvait au mieux s'accomplir que dans la révélation. La première traduction grecque des *Septante* (3^e siècle av. J.-C.) n'a pu se faire que dans des conditions quasiment légendaires, et de façon très littérale. La même résistance à la traduction se retrouve pour le Coran qui, bien que traduit, est lu et commenté en arabe dans les mosquées, même dans les pays non arabophones.

Jérôme (Eusebius Hieronymus, mort en 420), le premier à traduire l'ancien testament directement de l'hébreu au latin (sans passer par le grec), contestait le littéralisme de ses prédécesseurs et de ses contemporains et prônait une traduction du sens. Sa traduction latine, la *Vulgate*, plusieurs fois revue au fil des siècles, a représenté le canon de l'église catholique jusqu'au milieu du 20^e siècle. Elle est le résultat d'un exil volontaire de 35 ans en Palestine, pour s'immerger dans le texte original hébreu. Jérôme s'est engagé dans la traduction de la Bible pendant toute la deuxième moitié de sa vie et il est mort en ascète après avoir accompli sa tâche, une traduction qui est restée en usage pendant plus de 1500 ans.

Plus marquant encore est le mouvement qui conduit des hommes, au cours des 16^e et 17^e siècles, à braver l'église romaine pour mettre le message biblique à portée du peuple en le traduisant dans les langues vernaculaires, au risque d'y perdre la vie comme William Tyndale, traducteur du premier nouveau testament imprimé en anglais. Martin Luther est un exemple de militantisme politique et religieux qui a défié l'ordre établi et l'excommunication pour mettre en œuvre la réforme qui lui semblait juste et indispensable. Mais ce qui fait de lui un traducteur hors du commun, par sa traduction en allemand du nouveau testament (1521) puis de l'ancien (1534), c'est sa préoccupation constante de traduire pour le peuple, dans la langue du peuple. Et pour cela, il fait fonction de créateur de langue, allant « interroger la mère dans sa maison, les enfants dans les rues, l'homme du commun sur le marché »¹⁴, afin de transcrire pour la première fois un parler populaire allemand généralisé. Sa vie est l'engagement d'un homme de foi, mais son œuvre de traducteur, en unifiant une langue, est aussi un engagement social et politique, qui a contribué à former la nation allemande.

Des traducteurs qui s'engagent ainsi bien au-delà d'un simple positionnement sur l'axe de la fidélité, l'histoire en est pleine, comme elle est pleine des martyrs de l'intolérance et du fanatisme. Etienne Dolet, humaniste, imprimeur et libre penseur du 16^e siècle est, d'après Edmond Cary¹⁵, « le traducteur militant par excellence ». Ses livres sont brûlés par l'Inquisition et il est condamné à mort et brûlé vif à Paris en 1546 pour « blasphème, sédition et exposition de livres prohibés et damnés ». La censure avait trouvé dans sa traduction de *l'Antiochus* de Platon, un contresens, ou plutôt un ajout révélateur et probablement délibéré de trois mots, qui

mettait en doute l'immortalité de l'âme¹⁶. Par cette mise à mort, c'est toute la pensée non chrétienne, païenne ou matérialiste, que l'église voulait soumettre.

Il n'y a pas si longtemps, dans les années 1990, le traducteur japonais des *Versets sataniques* a été assassiné, des émeutes ont éclaté dans divers pays arabes, et les traducteurs italien et norvégien ont été grièvement blessés pour avoir traduit le roman de Salman Rushdie, condamné en 1989 par une fatwa de l'ayatollah Khomeini en Iran. L'auteur, mieux protégé, a survécu en se cachant. C'est par la traduction, notamment en arabe, que le livre allait toucher des populations susceptibles de réagir à son contenu. Les traducteurs, comme tous les intellectuels, écrivains, éditeurs et créateurs, sont les porte-parole de la liberté de penser et d'écrire. Plus que les auteurs, qui écrivent pour leur public, ils sont les passeurs des réalités politiques et culturelles en provenance d'ailleurs. Les auteurs condamnés par un régime étranger peuvent rester dans leur pays d'origine. Les traducteurs, eux, se trouvent généralement dans la situation de réception et ils sont poursuivis car facilement repérables comme importateurs d'idées nouvelles. Souvent écrivains eux-mêmes, ils subissent la censure, voire les violences, des régimes autoritaires de tous bords, dans le monde entier. N'a-t-on pas parlé de cet écrivain chinois taïwanais mort récemment (en 2008), emprisonné pendant huit ans pour une traduction du dessin animé Popeye parce que la traduction fut interprétée comme une critique du dirigeant Tchang Kaï-chek ?

Traduire au quotidien

Revenons cependant à la traduction la plus prosaïque, celle, non littéraire, généraliste ou spécialisée, qui représente plus de 95 % du volume traduit dans le monde. Peut-on parler d'engagement lorsqu'on traduit

des documents non littéraires, qu'ils soient administratifs, juridiques, techniques, commerciaux, audiovisuels, etc. ?

On pourrait penser que ces situations d'écrits, où l'auteur n'est pas prédominant, sont moins sujettes à prise de position que la traduction littéraire ou religieuse. C'est vrai dans la mesure où elles impliquent dans leur grande majorité une démarche cibliste. Mais c'est justement cette démarche qui constitue un engagement en soi. Le traducteur est là, plus encore que dans les cas précédents, un acteur social, en prise directe avec les problèmes et les intérêts de la société dans laquelle il vit. Dans tout acte de traduction, il y a non seulement deux langues et deux cultures mais surtout un besoin de communication à partir d'un document source issu d'une situation parfois très éloignée de celle pour laquelle on a besoin de le traduire. Il y a aussi un certain nombre d'acteurs incontournables et, au milieu, un traducteur qui, consciemment ou non, fait des choix au sein d'une dynamique orientée : vecteur, passeur, et forcément engagé.

Souvent invoquées dans ces situations, les théories de l'équivalence comme, par exemple, la théorie interprétative¹⁷, prônent une interprétation du texte pour recréer le même effet dans la traduction que dans l'original. Mais une autre démarche traductologique semble plus en accord avec ce que la plupart des traducteurs pragmatiques ressentent et font quotidiennement. Les traducteurs fonctionnalistes allemands Katarina Reiss et Hans Vermeer ont développé la théorie du *skopos*, une théorie unifiante qui s'adapte à toutes les situations d'interaction langagières¹⁸ et met l'accent sur les fonctions des textes et des traductions plutôt que sur les formes ou les contenus. Elle insiste aussi sur l'implication des personnes, et notamment celles pour qui on traduit : le destinataire et le commanditaire, ce dernier

ayant été totalement occulté dans les théories classiques. La médiation ne peut s'effectuer qu'à la suite d'une négociation préalable avec le commanditaire, qui déclenche le processus et définit précisément le destinataire (ou utilisateur) de la traduction, caractérisé par son appartenance socioculturelle, par des connaissances et des attentes modelées par sa propre culture, ainsi que la fonction que va remplir le texte traduit. L'auteur est en quelque sorte détrôné. D'ailleurs, il est le plus souvent invisible (dans le cas des traductions techniques, commerciales ou juridiques en particulier) ; il garde évidemment tout son poids dans la traduction littéraire, mais il ne s'identifie que rarement au commanditaire, généralement l'éditeur, qui intervient plus qu'on ne le pense.

Le traducteur est l'acteur clé de l'interaction : il analyse la demande et décide du type d'action à effectuer selon les spécifications du commanditaire. Celle-ci est déterminée par le *skopos* de la traduction, c'est-à-dire sa « finalité », voire sa fonction, qui n'est pas forcément la même que celle du texte source.

L'engagement pour un *skopos*

Cette approche fonctionnaliste balaie les deux problématiques de l'intraduisibilité et de la fidélité : s'il y a demande de médiation interculturelle, le traducteur répond à la demande en pratiquant le type de traduction adapté, voire en décidant de traduire partiellement ou de ne pas traduire. Il n'y a plus de jugement de valeur porté sur une traduction sourcière ou cibliste puisque le *skopos* de la traduction peut justifier l'un ou l'autre selon le cas.

Dans la théorie de *skopos*, le traducteur se retrouve, selon Vermeer, investi du pouvoir de transformer un texte réduit à une « offre d'information » en un texte

cible répondant au *skopos* qui lui a été assigné. Il peut le modifier, éventuellement procéder à des retraits, à des ajouts ou à une réorganisation du contenu, lui imprimer sa marque, à condition de rester cohérent avec ses impératifs de communication envers le destinataire et certains impératifs de fidélité dérivant directement du *skopos* négocié avec le commanditaire. C'est sa propre connaissance des deux langues et cultures en présence, ainsi que du sujet traité, et sa propre subjectivité qui lui font choisir une stratégie et recréer un texte. Le traducteur n'est plus effacé au point de devenir un maillon invisible, il est responsable de la réalisation du *skopos*.

Par exemple, dans la traduction de guides et ouvrages de vulgarisation sur l'informatique à partir de l'américain, tout un travail subtil d'adaptation au public francophone est nécessaire. Le *skopos* de la traduction est alors de rendre accessible un discours technique qui doit être utile aux usagers. Les auteurs américains tendent à utiliser un ton familier, marqué d'oralité et d'humour, afin de dédramatiser et de créer une complicité entre le détenteur du savoir technique et le néophyte. Le lecteur français n'est pas habitué à cette relation familière avec l'auteur, et une transposition littérale de ce style convivial qui habille l'information scientifique le met mal à l'aise. Il attend une information plus objective, moins marquée affectivement. Un trop grand rapprochement entre l'auteur et le lecteur, une trop grande familiarité, le mélange des codes (oral et écrit) semblent suspects. D'où les fortes incitations de tous les éditeurs à « franciser » le discours. Ce processus va impliquer de supprimer la plupart des marques familiaires d'oralité, de dépersonnaliser le discours, d'employer un vocabulaire plus précis et plus soutenu, d'adapter l'humour et les références américaines aux réalités françaises¹⁹. Ce

travail de réécriture aboutira à une traduction qui remplit sa fonction.

De même, la traduction de sites Web de sociétés ou d'associations nécessite, de la part du traducteur, une prise en compte des besoins du commanditaire et des attentes culturelles du public cible, qui conduira à l'ajout ou à la suppression de paragraphes entiers, voire à la réécriture. Si le *skopos* d'un site est la publicité et la vente de produits touristiques, tout le travail du traducteur va être de produire un argumentaire propre à séduire un nouveau public. Plus subtilement, dans la traduction de documents administratifs nécessaires à l'insertion d'un étranger (état-civil, diplômes), le traducteur est d'abord censé produire une traduction certifiée conforme à l'original mais, s'il est sensible au *skopos* de sa traduction, il produira le document qui sera le plus lisible et le plus clair possible, afin que celui-ci remplisse au mieux sa fonction auprès d'un futur recruteur ou directeur d'études. Dans ce contexte, la traduction, et surtout l'interprétation, peuvent devenir un véritable accompagnement du commanditaire.

On a tendance à sous-estimer le fait que la traduction est une arme stratégique, économique et culturelle pour un pays : elle favorise l'exportation et l'importation d'idées et d'œuvres, mais aussi de services et de produits ; elle renforce l'activité économique. Mais pour cela, elle doit s'appuyer sur des compétences professionnelles et une démarche appropriée, prenant en compte ses fonctions et ses finalités. Dans le cas contraire, elle dévalorise un produit ou une société et peut en donner une représentation négative, voire méprisante pour les destinataires, qui signe l'échec de la communication. Il y a donc là aussi une responsabilité du traducteur²⁰. Des erreurs sur la symbolique des couleurs ou de certains signes peuvent

s'avérer désastreuses, par exemple. La société française des traducteurs (SFT)²¹ met en garde les commanditaires sur l'impact des traductions à l'international. Elle cite, entre autres exemples, le cas d'une société française ayant fondé toute sa brochure de présentation autour du thème « 5 » : présente sur 5 continents, dans 5 domaines d'expertise. En anglais, on compte 6 (voire 7) continents. Si l'adaptation n'est pas faite, le *skopos* n'est pas atteint. Plus encore dans ce cas, c'est en amont que la démarche d'internationalisation doit être envisagée.

Tout ce travail de prise en compte des objectifs et du destinataire nécessite une analyse, une écoute et une bonne connaissance des réalités mises en jeu. C'est pourquoi la formation professionnelle des traducteurs est indispensable, et c'est à cela que nous nous sommes engagés à l'université de Grenoble²². Au bout du compte, avec un traducteur compétent, conscient de ses responsabilités et motivé par son métier, la traduction est davantage une traduction « pour » qu'une traduction « par », c'est un engagement professionnel constant, pas toujours visible de l'extérieur, mais essentiel. ■

1. Dans le présent article, nous employons, comme le veut la langue française, le masculin singulier « traducteur » pour représenter le métier, même si celui-ci est majoritairement exercé par des traductrices.
2. Georges Mounin, *Les Belles Infidèles*, Paris, Editions des Cahiers du sud, 1955, p. 7.
3. Umberto Eco, *Dire presque la même chose*, Paris, Grasset, 2006.
4. Voir Antoine Berman, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris, Seuil, 1999 (1^eéd. : 1985), p. 42.
5. Article 21 (Traité instituant la Communauté européenne) : « Tout citoyen de l'Union peut écrire à toute institution ou organe visé au présent article ou à l'article 7 dans l'une des langues visées à l'article 314 et recevoir une réponse rédigée dans la même

- langue. ». Sur la Direction générale de la traduction à la Commission européenne, voir : http://ec.europa.eu/dgs/translation/index_fr.htm
6. *Les langues de France : un patrimoine méconnu, une réalité vivante*. Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Disponible sur l'Internet : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dgfl/>
 7. Edmond Cary, *Les grands traducteurs français*, Genève, Librairie de l'université, Georg & Cie, 1963, p. 29.
 8. Ces termes ont été utilisés en premier dans un article de Jean-René Ladmiral, auteur de *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard, 1994 (1^e éd. : 1979).
 9. Voir la traduction d'Antoine Galland, première édition française (1704).
 10. Wilhelm von Humboldt, *Lettre à Schlegel*, 1796, cité par Berman, dans *L'épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard, 1984.
 11. Umberto Eco, *ibidem*, p. 202.
 12. Antoine Berman, (1999) *ibidem*, p. 68.
 13. Paul Bensimon, *Palimpsestes*, n° 4, Paris, Publications de la Sorbonne nouvelle, 1990, p. IX.
 14. Catherine Bocquet, *L'art de la traduction selon Martin Luther*, Artois Presses Université, 2000, p. 109 ; et aussi Michel Ballard, *De Cicéron à Benjamin*, Presses Universitaires de Lille, 1992, p. 145.
 15. Edmond Cary, *ibidem*, p. 7.
 16. « La mort ne peut rien sur toi, car tu n'es pas ci prêt à décéder, et quand tu seras décédé, elle n'y pourra rien aussi, attendu que tu ne seras plus *rien du tout* », cité par Cary (*ibidem*, p. 14).
 17. Voir notamment les écrits autour de la théorie interprétative de la traduction, comme : Fortunato Israël et Marianne Lederer, (éds.) *La Théorie Interprétative de la Traduction*: en trois tomes, Paris-Caen, Lettres modernes/Minard (Cahiers Champollion, n° 6), 2005.
 18. Sur la théorie du *skopos* voir: Katarina Reiss et Hans Vermeer, *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie*, Tübingen, Niemeyer, 1984 ; Hans Vermeer, *A Skopos Theory of Translation*, Heidelberg, Textcontext Wissenschaft, 1996 ; Elisabeth Lavault-Olléon, « Le *skopos* comme stratégie de déblocage : dialecte et scotticité dans *Sunset Song* de Lewis Grassic Gibbon », *Meta*, vol. 51, n° 3, Les Presses de l'Université de Montréal, septembre 2006, disponible en ligne sur erudit.org.
 19. Sur cet exemple, voir Elisabeth Lavault et Claudia Wolosin, « L'adaptation stylistique et culturelle des ouvrages sur les nouvelles technologies de l'information », *Palimpsestes*, n° 11, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1998.
 20. Daniel Gouadec, *Profession : traducteur*, Paris, La Maison du dictionnaire, 2002, p.10-14.
 21. Brochure *Les bons choix*, éditée par la Société française des traducteurs, disponible sur le site : http://www.sft.fr/page.php?P=fo/public/menu/gestion_front/index&id=147
 22. Master *Traduction spécialisée multilingue*, Université Stendhal Grenoble, créé (sous forme de DESS) en 1992. Voir le site : http://www.u-grenoble3.fr/MTPTSPE/0/fiche_formation/